

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION

16 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE

16 mars 2026

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bruno NICOLAS, Conseiller Municipal le plus âgé de l'assemblée,

Présents : M Thierry MARAIS, Mme Cécile GROENINCK, M Christophe RICHARD, Mme Sandrine DERYCKE, M Emmanuel HUET, Mme Rosa FISCHER, M Thierry BOUGAULT, Mme Emile PEROUX, M Bruno NICOLAS, Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA, M Claude RAULIN, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER.

Absents excusés : Mme Sarah STOEBNER (pouvoir à Mme GROENINCK).

Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA est désignée secrétaire de séance.

N° 2026/02

OBJET :

Détermination du nombre d'adjoints au Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-2,

VU les élections municipales qui se sont tenues le 15 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au Maire,

CONSIDERANT que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

CONSIDERANT que le conseil municipal de Vert-le-Grand comprend 19 membres,

CONSIDERANT qu'il est par conséquent proposé de fixer à cinq le nombre des adjoints au Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de fixer le nombre des adjoints au Maire à cinq.

Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture d'EVRY

Le 24/03/26

Publiée ou notifiée le

24/03/26

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR

Le Maire

Fait et délibéré les jours, mois an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME

Vert-le-Grand, le 20 mars 2026

Le Secrétaire de séance,



Cynthia VERGER NOGUEIRA

Le Maire



Thierry MARAIS

REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2026

Application agréée E-legalite.com